

Démarche : Fini l'amiante, place au solaire ! Dispositif d'aide.

Organisme : Service Climat Air Energie

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Le projet éligible concerne les bâtiments dont la toiture contient de l'amiante. Le traitement de la toiture doit concerner l'intégralité de la toiture. L'installation solaire peut ensuite être déployée sur une ou plusieurs parties du toit avec un ratio surface couverte en panneaux/surface désamiantée de minimum 35%. Il est possible d'installer du photovoltaïque, du solaire thermique ou un mixte des deux.

Je dépose mon dossier de demande d'aide

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom

Prénom

RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif du régime de TVA

A retrouver sur votre déclaration fiscale (Formulaire CA3 ou CA12), avis de situation du régime fiscal,

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche INSEE avis de situation au répertoire SIRENE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait Kbis de moins de 3 mois (pour les entreprises)

Fini l'amiante, place au solaire ! Dispositif d'aide.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Derniers statuts paraphés et signés (pour les entreprises et associations)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la déclaration en Préfecture de la création de la structure (pour les associations)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note descriptive de l'opération

Description des opérations prévues (nombre de toitures concernées, localisation, caractérisation des travaux à mener, surface à désamianter, surface photovoltaïque prévue...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Une étude de faisabilité

Elle concerne le projet solaire avec des éléments économiques (rentabilité du projet, structure conforme..)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement

Ou budget prévisionnel équilibré de l'action précisant les co-financements, le détail du coût de l'opération.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Calendrier prévisionnel de réalisation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration préalable des travaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Propositions financières

Devis, pièces du marché (AE, DPGF, BPU...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Qualifications/RGE

Pour le désamiantage (avoir la certification afnor)

Pour le solaire (qualiPV et/ou qualisol)

Je certifie sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier.
- de la régularité de ma situation au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales.
- que le projet pour lequel je sollicite une subvention n'est pas achevé.
- d'informer le service instructeur qui sera désigné, de toute modification des données figurant dans le présent dossier.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non